

L'action publique urbaine à l'épreuve du temps et du temporaire

Luc Gwiazdzinski

▶ To cite this version:

Luc Gwiazdzinski. L'action publique urbaine à l'épreuve du temps et du temporaire. Alain Bourdin; Michel Casteights; Joël Idt. L'action publique urbaine face aux mutations sociétales, L'Aube, pp.211-233, 2022, 978-2-8159-4878-4. halshs-04121331

HAL Id: halshs-04121331 https://shs.hal.science/halshs-04121331

Submitted on 7 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'action publique urbaine à l'épreuve du temps et du temporaire,

In Alain Bourdin, Michel Casteigts, Joël Idt, L'action publique urbaine face aux mutations sociétales, 2022, L'Aube, pp.102-112

Luc Gwiazdzinski

Le court terme hurlant ne doit pas occulter le long terme silencieux Edgar Pisani

Le temps, « synthèse progressive d'un haut niveau de complexité » (Elias, 1996), est longtemps resté une dimension peu abordée dans l'action publique urbaine et les politiques publiques en général. Il s'agit ici d'aborder les interactions entre les évolutions temporelles de ce dernier quart de siècle et l'action publique urbaine. L'approche concerne à la fois la modification du rapport au temps sur le long terme et la prise en compte du temporaire dans un contexte de « territorialisation » des politiques publiques (Faure & Négrier, 2007), de transition et d'incertitude (Chalas & Soubeyran, 2009).

I. Mutations spatio-temporelles

Les rythmes de nos vies évoluent rapidement sous l'effet conjugué de nombreux phénomènes comme l'individualisation des comportements, l'urbanisation généralisée, la tertiarisation, la diminution du temps de travail, la synchronisation progressive des activités à l'échelle mondiale, mais aussi les technologies de l'information et de la communication, qui donnent le sentiment d'ubiquité, et l'évolution de la demande des individus qui veulent souvent tout, tout de suite, partout et sans effort. L'accélération, l'émergence d'un temps monde, la colonisation des temps d'arrêt (nuit, dimanche, repas) par l'économie et les réseaux (Gwiazdzinski, 2003), dans une logique d'optimisation, l'éclatement des temps sociaux et la désynchronisation mettent en compétition les hommes, les organisations et les territoires, entraînant complexification et instabilité des systèmes, tensions, conflits et inégalités entre les populations, les organisations et les quartiers de la « ville polychronique » (Hall, 1984; Boulin, 2002) et des difficultés à gérer la multiplicité des temps sociaux (Gurvitch, 1963).

Long oubli. Le temps, « signification que les collectivités humaines ont donnée au changement » (Tabonni, 2006), est une clé d'entrée essentielle pour la compréhension et la gestion des sociétés, et un enjeu collectif majeur pour les hommes, les organisations et les territoires. Pourtant, la dimension temporelle, produit d'activités sociales et « mesure abstraite de choses concrètes » (Sue, 1994) a longtemps été négligée par les chercheurs (Lepetit & Pumain, 1993), les édiles, les pouvoirs publics et les aménageurs, bien qu'elle constitue un aspect essentiel de la dynamique urbaine. Dans la recherche urbaine, où l'on a longtemps privilégié l'analyse des modalités de la formalisation du changement urbain, peu de travaux ont été consacrés au temps, à la relation espace-temps et à sa représentation (Drevon et al., 2017). Ce levier d'action a été peu mobilisé dans les politiques publiques et l'action publique urbaine. Dans le domaine de l'aménagement, on a surtout adapté l'espace pour mieux utiliser le temps. La démarche inverse, qui consiste à aménager le temps afin d'exercer un effet sur l'occupation de l'espace, est moins courante. Pourtant, les villes ne sont pas des structures figées. Si, sur le temps long, il y a des permanences, à différentes échelles des changements affectent la matérialité urbaine, l'espace économique, social, juridique ou politico-administratif. La vie sociale s'écoule dans des temps multiples, toujours divergents, souvent contradictoires, et dont l'unification relative est délicate. À bien des points de vue, la ville tout entière est une succession d'univers éphémères, fragiles et fugitifs difficiles à saisir, un labyrinthe qui évolue dans le temps et dans l'espace selon des rythmes quotidiens, hebdomadaires, mensuels, saisonniers ou séculaires, mais aussi en fonction d'évènements, d'accidents et d'usages difficiles à articuler. Nous ne sommes pas toujours conscients des bouleversements subis par nos emplois du temps en moins d'un siècle. Mais les temps changent.

Révolution temporelle. Sur le temps long, en un siècle, l'espérance de vie s'est accrue de 60 % et le temps de travail a été divisé par deux (Viard, 2012). Le temps libre a été multiplié par cinq, représentant quinze années de la vie d'un homme, contre trois années seulement en 1900. En près de soixante ans, la durée du travail a baissé d'environ un quart dans les grands pays industrialisés. La révolution silencieuse s'accélère. À l'échelle de vingt-quatre heures, le temps libre est passé de 3h48 en 1986 à 4h13 en 2010 soit le quart de la journée, alors que le temps de travail a diminué. En moyenne, les Français passent trente minutes à jouer ou à surfer sur Internet, soit le double par rapport à 1999. Cette activité dépasse la lecture et la promenade et se place aujourd'hui au deuxième rang, derrière la télévision. Le temps du déjeuner est toujours plus court, soit 22 minutes contre 1h38 il y a 20 ans (Edenred, 2016). Le temps de sommeil a encore diminué, il est désormais inférieur à 7 heures (Léger & Bourdillon, 2019).

Étalement. Ces mutations ont transformé notre rapport à l'espace et au temps, changé les rythmes de nos vies et de nos villes, faisant éclater les cadres spatio-temporels classiques de la quotidienneté et les limites des territoires et des calendriers d'usage. Les villes s'étalent désormais sans bornes à des échelles qui transforment nos espaces de vie en vastes « archipels » de zones fonctionnelles, entre lesquelles nous nous déplaçons. Les salariés résidant dans les pôles urbains travaillent en moyenne à plus de 23 kilomètres de chez eux, soit 50 minutes par jour de trajet et jusqu'à 68 minutes en région parisienne (Dares Analyses, 2015). Les figures de « la ville diffuse » (Indovina, 1990) et « éclatée » se sont imposées. À mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie urbaine, les rythmes des métropoles peuplées, animées et visitées tendent à se caler sur le fonctionnement continu et international de l'économie et des réseaux 24h/24 et 7j/7 (Gwiazdzinski, 2001, 2005, 2007; Crary, 2007). Il n'y a plus de pause dans cette course permanente qui grignote peu à peu la sieste, les repas, le dimanche ou la nuit. Les phénomènes de pointe s'étalent et les périodes de creux s'atténuent. La tendance est celle d'un trafic tous azimuts, toutes directions, tous motifs et toute la journée. L'activité urbaine se prolonge plus tard en soirée et l'économie nocturne se développe (Lovatt & O'Connor, 1995). En France, le week-end, autrefois période creuse, devient un moment d'hyperactivité, en particulier le samedi après-midi. Désormais, 6,4 millions de salariés travaillent le dimanche, dont 2,9 de manière habituelle. Dans toute l'Europe, les pressions sont fortes pour banaliser ce jour. En été, seule la période du 15 juillet au 15 août résiste encore à l'emballement. La figure de « la ville en continu » n'est pas loin, pour le meilleur et pour le pire.

Fragmentation. À une concomitance des espaces et des temps a succédé un éclatement, une disjonction, conjugués à une nouvelle temporalité. Nos métropoles se sont fragmentées. La spécialisation des quartiers en espaces résidentiels, de travail, d'achats, de formation, de loisirs ou de culture éloignés les uns des autres, nous impose un incessant « zapping spatial ». Le travail ne synchronise plus la vie de la cité et le « 8h-midi, 2h-6h » qui organisait la vie personnelle et collective semble avoir vécu. Après la synchronisation par la cloche de l'église et la sirène de l'usine, voici la synchronisation par le téléphone portable. Les temps collectifs de la cité médiévale et industrielle ont laissé la place aux « temps pivots », fragmentés et éphémères de « la ville à la carte ». Chacun utilise différemment son temps selon les moments de la journée, de la semaine ou de l'année. L'évolution est particulièrement visible dans les transports où la mobilité hors travail croît et devient complexe, variée, aléatoire et zigzagante.

Accélération. Si le sentiment d'accélération a déjà existé dans l'histoire, c'était à un degré moindre qu'aujourd'hui avec une montée de l'urgence, du court terme et du présent (Laidi, 2000). Hartmut Rosa (2010) a proposé une théorie de l'accélération sociale, susceptible de penser ensemble l'accélération technique, l'accélération du changement social et l'accélération du rythme de vie, qui se manifestent par une expérience de stress et de manque de temps. Effectivement, 72 % des salariés français disent « manquer de temps » (Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité en entreprise, 2018), un chiffre en constante hausse. Cette accélération pourrait menacer le projet même de la modernité : dissolution des attentes et des identités, sentiment d'impuissance, « détemporalisation » de l'histoire et de la vie, etc.

Renversement des valeurs et injonctions. Dans un étrange renversement, l'agitation, la mobilité, l'urgence et la vitesse se sont installées comme de nouvelles valeurs. On ne supporte plus les délais dans une société du « juste à temps » où les files d'attente sont devenues insupportables. Autrefois, c'est celui qui avait du temps – citoyen athénien ou aristocrate – qui était important et valorisé. Désormais, tout le monde exhibe les pages noircies de son agenda comme de pathétiques trophées. Autrefois, le nomade, symbole de perturbation pour les sociétés locales, était craint. Désormais, c'est plutôt la personne stable – dans son métier, ses amours, ses relations, ses loisirs ou son lieu d'habitation unique – qui inquiète. « Malheur aux sédentaires ». La figure de la « ville en mouvement » s'impose dans les pratiques et les représentations. Le temps sécateur découpe désormais la société entre ceux inclus, qui n'ont plus de temps ou font semblant d'en manquer, et ceux qui en ont trop. L'exclusion se mesure aussi à un emploi du temps presque vide, à une mobilité limitée et à un nombre réduit de contacts. Les injonctions se multiplient pour tout le monde. Il faut bouger et s'adapter, faire vite ou accepter de disparaître. Flexibilité et adaptation sont de mise. Mobilité géographique, mobilité professionnelle mais aussi mobilité cognitive. Il faut être capable de se projeter dans l'avenir et d'esquisser des futuribles sans oublier le passé et les racines. En l'absence de sens, seuls le bruit – voire la violence – et la vitesse permettent d'éprouver le temps présent sur place et dans l'instant. Ici et maintenant. Cette impression d'exister masque mal une difficulté à visiter les passés, à nous projeter, à épaissir le présent et à construire ensemble dans la durée, dans une société mal à l'aise avec le temps.

II. Nouvelle donne spatio-temporelle et difficultés

Conséquences de ces mutations, les rythmes de nos territoires changent. À une concomitance des espaces et des temps a succédé un éclatement conjugué à une nouvelle temporalité. L'accélération, l'émergence d'un temps monde, l'éclatement des temps sociaux et la désynchronisation mettent en compétition les hommes, les organisations et les territoires. La demande éclate et se diversifie, les pratiques évoluent alors que l'offre urbaine – administrations, commerces, services, transports – reste encore dans une large mesure organisée sur des rythmes traditionnels, avec notamment de larges plages de sous-emploi des équipements. De nouvelles tensions, de nouveaux conflits apparaissent. L'effacement progressif de l'unité de temps, de lieux et d'action des institutions, le big bang des organisations et des territoires poussent les individus, les organisations et les territoires sous pression à s'adapter, entraînant de nouvelles recompositions, d'autres alliances, des hybridations ou des coalitions temporaires multiscalaires et de nouvelles expérimentations.

Complexification et instabilité des systèmes. Les frontières se brouillent et nos rapports à l'espace et au temps sont bouleversés par ce « big-bang » des organisations, des temps sociaux et des territoires et cette accélération des changements. L'emprise du « temps réel » des réseaux et de l'économie sur nos vies quotidiennes dévalorise la perception du temps long et transforme notre rapport aux lieux. Le recentrage progressif de l'État et l'affirmation des pouvoirs locaux

redessinent de nouvelles organisations et coalitions territoriales à durée de vie limitée. La complexité des systèmes économiques, sociaux et culturels s'accroît et la géographie se transforme avec ses frontières plus floues, ses lieux plus éphémères et incertains, et ses trajectoires plus fluides. La durée s'efface. La métropolisation, qui rime avec fragmentation et mondialisation, fait fi des limites traditionnelles entre l'urbain et le rural, l'ici et l'ailleurs et se joue des discontinuités. Les centralités de la veille ne valent plus le lendemain. L'entreprise est devenue réseau, grappe et archipel (Veltz, 1996). L'ailleurs n'existe plus et le monde est déjà sur place dans nos villes avec ses populations, ses entreprises, ses pratiques et ses usages. De nouveaux mondes virtuels, univers persistants, entrent en conflit avec ce qu'il était convenu d'appeler l'expérience du réel. Les prothèses technologiques donnent à lire une réalité augmentée qui dévalorise parfois le réel. Les recompositions succèdent aux décompositions dans des systèmes de désintégration à rotation rapide, à tendance anxiogène où l'instabilité devient la règle.

Désynchronisation et nouveaux régimes temporels. La vie sociale s'écoule dans des temps multiples, toujours divergents, souvent contradictoires, et dont l'unification relative est précaire. Nous vivons parfois dans les mêmes agglomérations, nous travaillons peut-être dans les mêmes entreprises, habitons les mêmes appartements et faisons quelquefois partie des mêmes familles et pourtant, nous nous croisons à peine faute d'avoir les mêmes horaires. Sans obligation de rencontres quotidiennes, en l'absence d'espaces publics adaptés et de temps vraiment collectifs, la socialisation se fait plus difficilement ou autrement. Il devient difficile de se synchroniser pour « faire famille », « organisation », « territoire », « ville » ou « nation ».

Mise en compétition et tension. Le temps en continu des réseaux impose ses rythmes aux entreprises et aux organisations qui doivent s'adapter aux nouvelles contraintes. Unifiés par l'information, les hommes n'ont jamais vécu des temporalités aussi disloquées. Confrontés à cette désynchronisation, nos emplois du temps craquent. Nous sommes sous pression, passant nos journées à « zapper » en permanence d'un quartier de la « ville éclatée » à un autre, arbitrant entre nos casquettes de consommateurs, de salariés, de parents et de citoyens.

Entre accélération et ralentissement, chacun jongle avec le temps entre ses vies professionnelle, familiale et sociale, son travail, et ses obligations quotidiennes à la recherche du bon tempo. Plus d'un tiers des Français ont du mal à mener de front les différents aspects de sa vie (travail, couple, famille...) et ne trouvent pas suffisamment de temps pour s'occuper de leur bien-être. Près d'un Français sur deux dit avoir frôlé le « burn-out », l'épuisement nerveux. Les technologies de l'information et de la communication nous donnent l'illusion de pouvoir tout faire à la fois sans avoir à choisir. De plus en plus de personnes se plaignent de courir après le temps, d'être débordées, voire surmenées. Face à la pression temporelle, certains individus se sentent exister intensément alors que d'autres, épuisés par la course contre la montre, s'effondrent ou sont victimes de dépression (Ehrenberg, 1998).

Conflits et inégalités dans les territoires polychroniques. Le rapport au temps des Français varie selon les territoires (Gwiazdzinski, 2004). Ainsi, le sentiment de manquer de temps est-il plus fort en ville qu'à la campagne. Plus on s'élève dans la hiérarchie urbaine, plus ce sentiment s'intensifie. C'est dans les villes moyennes que les habitants déclarent avoir le moins de contraintes de conciliation. Dans les métropoles, les conflits se multiplient entre les individus, les groupes, les territoires et les quartiers de la « ville polychronique » ou « à plusieurs temps » qui ne vivent plus au même rythme. Nuisances sonores, pollution lumineuse : la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'amuse ne font pas toujours bon ménage. Plus largement, l'alternance temps synchrone (échange direct en temps réel) et temps asynchrone (sans nécessité de connexion simultanée) n'est pas toujours facile à gérer. Plus grave, de nouvelles

inégalités apparaissent entre populations, organisations et quartiers inégalement armés face à l'accélération et à la complexification des temps sociaux. En l'absence de partage et de solidarité, les tensions pèsent sur celles et ceux qui ne peuvent se payer des services de temps. Les femmes, les personnes âgées, les étrangers sont particulièrement touchés.

Discontinuités, hypertopie et paradoxes. L'espace pertinent pour la réflexion et l'action publique urbaine n'est donc plus un espace continu des modèles géographiques classiques mais une « topologie complexe d'espaces discontinus, disjoints, de connexions réalisant des combinaisons spatio-temporelles inédites » (Dupuy, 1995). De nouveaux régimes temporels apparaissent, très différenciés selon les situations sociales, les sexes, les générations et les territoires. La flexibilité généralisée des temps sociaux, alliée à la diversification des pratiques à l'intérieur de chaque temps social, conduit naturellement à une fragmentation des modes et des styles de vie et à d'autres désynchronisations qui dessinent de nouvelles « cartes du temps » (Ascher & Godard, 2003) pour les individus, les organisations et les territoires. Les réseaux sociaux et la toile, alliés aux processus de mobilisation, permettent de court-circuiter les hiérarchies pour construire des lieux et des moments à haute densité d'interrelations multiscalaires, statiques ou mobiles, une « hypertopie », un processus de densification localisée des temps par superposition de tâches et articulation d'échelles permis par « l'everyware », une augmentation générale du tonus pour certains lieux et moments. Les hypertopes se caractérisent par une « forte intensité des interactions locales et globales, physiques et virtuelles, dimension expérientielle et expérimentale, système de valeurs communes des acteurs, discontinuité spatiale avec l'environnement proche, régime temporaire intermittent et visibilité temporaire » (Gwiazdzinski, 2017).

Interpellation. Ces mutations spatio-temporelles mettent les systèmes sous pression et interpellent les individus, les organisations et les pouvoirs publics. Elles posent la question de « l'être ensemble » et du collectif dans une société où tout est mobile, fluctuant et affaire individuelle, et dans un « présent liquide » (Bauman, 2007), axé sur le culte de l'éphémère et des projets à court terme. La réflexion se pose avec acuité dans la ville, lieu par excellence « de maximisation des interactions » (Claval, 1982). Ces mutations bousculent le politique. Le capitalisme accéléré, en conflit avec le tempo nécessairement plus lent des politiques démocratiques (Sheuerman & Rosa, 2009), déstabilise les territoires, les communautés et les individus. Confrontés à des mutations, des décalages et des logiques contradictoires, les territoires deviennent des champs de bataille de recherche ou d'expérimentation. Les citoyens, les collectifs, les acteurs puis les institutions de l'action publique urbaine sont bousculés, obligés d'innover, voire de s'adapter aux nouvelles conditions d'existence d'un monde en mouvement.

III. Adaptations individuelles et collectives

Face à ces mutations et à leurs conséquences en termes de tensions, de conflits ou d'inégalités, des individus, des groupes et des territoires tentent de s'organiser en s'adaptant à différentes échelles.

Ralentissement volontaire. D'un point de vue individuel, certains ont décidé de lâcher prise avant le « burn-out », de marquer une pause ou de reprendre en main leur vie face à cette agitation et au « culte de l'urgence » (Aubert, 2010), en optant pour les loisirs lents comme la marche, le yoga, le jardinage, la brocante et de multiples formes de « pratiques amateur » (Flichy, 2013). Chercheurs et essayistes mettent en avant la lenteur (Sansot, 1998), les temps d'arrêt, la vacance, les pauses ou l'« art de la sieste » (Paquot, 1998). Au-delà, le mouvement

Slow food – né d'une opposition à l'implantation d'un établissement de restauration rapide – a notamment pris la forme d'un réseau *Cittaslow* de 250 communes réparties dans 30 pays, qui participent activement à la réflexion et à l'expérimentation.

Optimisation, polyvalence et hybridation et modularité. En l'absence de temps communs de repas ou de travail, des objets comme le congélateur, le magnétoscope, le micro-ondes ou le téléphone portable permettent à chacun d'organiser sa vie à la carte. La tendance est également à l'hybridation des pratiques, des temps et des espaces et aux nouveaux assemblages, alliances et collaborations : co-construction, co-développement, co-habitation, co-voiturage ou co-conception. Les frontières entre les temps et espaces de travail et de loisirs s'effacent. Les lieux s'hybrident : cafés-bibliothèques, laveries-cafés, pépinières entrepreneurs-artistes, crèches installées dans les gares transformées en supermarchés, mais aussi toitures-jardins ou écomusées-lotissement.

Modularité, alternance et optimisation des espaces. Autre tendance face aux contraintes : l'optimisation de l'espace disponible. Une grande enseigne suédoise propose par exemple des « solutions convertibles pour un espace limité » de moins de 20 m²/personne. À une autre échelle, des projets d'habitat modulaire s'adaptent au cycle de vie des résidents et à l'imprévu. Face à la rareté de l'espace et au besoin de rencontres, la ville s'adapte et de nouveaux usages rotatifs de l'espace public se développent à différentes échelles temporelles. La fermeture des voies sur berge le dimanche (Paris), l'interdiction de la ville à la voiture en soirée (Rome), la transformation de voies routières en plages de sable aménagées comme pour Paris Plages, de parcs en cinémas, de places publiques en jardins d'été ou en patinoires en fonction des saisons (Bruxelles), de couloirs de bus en parkings de nuit, participent de cet usage différencié de la ville et des espaces publics. Dans un contexte de crise économique, d'autres formes d'habitats précaires se développent (bidonvilles, camps...), fragiles campements de toile des sans domicile fixe ou habitats de carton qui envahissent les friches, les interstices, les entre-deux.

Détournements artistiques et dispositifs éphémères. De nombreux artistes interviennent également dans l'espace public en détournant temporairement le mobilier urbain. L'acte s'inscrit dans un processus de ludification. Depuis des années lors de PARK(ing) DAY, des citoyens, artistes et activistes collaborent pour transformer temporairement des places de parking en espaces conviviaux. Les campements d'Occupy Wall Street à New-York, ceux déployés sur les places publiques pendant les « révolutions arabes », en Ukraine ou à Hong Kong pendant la « révolution des parapluies » ou sur les ronds-points lors du mouvement des Gilets jaunes (Gwiazdzinski, 2019) sont d'autres exemples de territorialités éphémères, de « zones autonomes temporaires » (Bey, 1997), de géographies ponctuelles qui obligent la société et les politiques publiques à bouger.

IV. Des prises en compte par les politiques publiques

Au-delà de ces adaptations individuelles ou collectives, les pouvoirs publics ont également réagi en développant différentes réflexions et expérimentations territoriales à plus ou moins long terme. L'« instrument de l'action publique » (Belley & Saint-Pierre, 2017) utilisé ici, la clé choisie pour permettre aux gouvernements et aux administrations de s'adapter et de réviser leurs politiques, programmes et services, a été le temps dans ses dimensions légales et réglementaires, fiscales et financières, nodales et informationnelles, collaboratives et organisationnelles.

Les premières politiques temporelles

On peut identifier trois grandes périodes dans la prise en compte du temps dans l'action aménagiste depuis l'après-guerre.

Tentative d'affranchissement des contraintes. Au cours des années 1950-1970, temps et espaces étaient perçus comme des contraintes dont il fallait s'affranchir en les aménageant, tout comme la « nature ». Cette volonté d'émancipation était notamment caractérisée par une politique de construction d'infrastructures et de désenclavement à long terme. Cette tendance a sans doute atteint son paroxysme dans les années 1980, quand les technologies nouvelles ont donné le sentiment de pouvoir abolir les distances (Alvergne, 2001). On a surtout aménagé l'espace pour gagner du temps et non le contraire. La « question temporelle » s'est installée à deux reprises dans l'action publique urbaine : dans les années 1970 à travers les « politiques d'aménagement des temps » puis, plus tard, à la fin des années 1990, avec l'émergence des premières « politiques temporelles ».

Parenthèse temporelle des années 1970. Au milieu des années 1970, le gouvernement français a fait de l'aménagement du temps une de ses priorités avec la création d'une mission spéciale au sein du ministère de la Qualité de la vie, que l'on a oubliée. On y œuvrait vers trois directions : l'étalement des vacances, l'assouplissement du temps de travail et l'animation en milieu urbain. Au niveau local, 14 municipalités étaient engagées dans des expériences d'aménagement du temps avec pour objectif de lutter contre les encombrements aux heures de pointe, d'assurer de meilleurs services, de réduire le gaspillage (notamment au niveau de l'utilisation des équipements collectifs) et de développer la convivialité (Illich, 1973) dans la ville. « Bison futé », les horaires variables, l'heure d'été, les calendriers de vacances scolaires par zone – imaginés dans les années 1960 – ont survécu jusqu'à aujourd'hui.

Premières politiques temporelles territorialisées. Il faudra attendre les années 1990 pour assister au retour de l'approche temporelle. Dans les années 1990, en Italie d'abord (Bonfiglioli, 1997), puis en France et en Allemagne, se sont mises en place des structures, des plateformes d'observation, de sensibilisation, de dialogue, d'échange et d'expérimentation, qui ont tenté de porter ces approches temporelles de la ville et des territoires. En Italie, le mouvement, issu des revendications des femmes et des syndicats pour davantage d'égalité, s'est développé grâce à une loi sur les temps de la ville qui a donné des pouvoirs importants aux maires dans ce domaine. En Allemagne et en Espagne, la question a surtout été posée par les universitaires avec quelques expérimentations locales à Brême ou dans les Asturies. En France, avec l'appui de la Datar dans le cadre de la démarche prospective « temps et territoires », quelques villes comme Rennes, Poitiers, Saint-Denis, puis Lyon ou Paris ont mis en place des « bureaux », « espaces » ou « maisons des temps ». Ailleurs, comme dans le Territoire de Belfort, la forme associative a été privilégiée, regroupant collectivités, entreprises, universités et associations dans une logique de « plateforme d'innovation territoriale ouverte » autorisant des stratégies de recherche-action. Ces structures ont tenté d'imposer ce regard temporel sur la société, proposant de nouvelles cartographies (Cauvin & Gwiazdzinski, 2002), expérimentant de nouveaux horaires d'ouverture des services publics, des transports, participant à la mise en débats de questions comme celles de la nuit, du dimanche (Lemarchand et al., 2016) ou du midi-deux, dans un souci d'amélioration de la qualité de la vie (Hervé, 2014). Le manque de moyens, l'absence de portage politique fort, la difficulté d'œuvrer de manière transversale à l'échelle des collectivités, des entreprises et des territoires, n'ont pas vraiment permis de dépasser le stade des expérimentations et de mettre en place une véritable politique publique du temps. On notera cependant les avancées sur un temps particulier de nos vies et de nos villes avec l'émergence de « politiques publiques de la nuit » (Gwiazdzinski, 2019) dans différentes municipalités (Paris, Nantes, Genève, Rennes...), avec notamment la mise en place de conseils de la nuit, d'actions, d'expérimentations et d'outils intéressants (« chartes de nuit », « correspondants de nuit », « chuchoteurs »…), dans le cadre d'approches transversales où la médiation est centrale.

Un apport plus large. Ces initiatives ont participé à la prise en compte de la question des temps dans les politiques publiques classiques et chez nombre d'acteurs de l'action publique urbaine. Les « politiques temporelles territorialisées » se sont appuyées sur de longs processus d'observation, de sensibilisation, mais aussi d'expérimentation. Elles ont insisté sur l'approche systémique et multiscalaire, les outils de collecte et de représentation et ont permis d'envisager des transferts possibles vers d'autres territoires urbains ou ruraux et d'autres thématiques liées au développement durable. D'abord centrées sur les services aux familles et à la personne, ces démarches se sont également intéressées à la polyvalence des espaces urbains et équipements publics pour des usages différents. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de collectivités locales – en majorité des villes – tentent d'intégrer la question du temps dans leur démarche. « Ni remède miracle, ni nouvelle discipline fétiche, la politique des temps est un instrument des politiques urbaines » (Vassalo, 2005). Ces initiatives locales ont participé à l'émergence d'une première « approche chronotopique » (Bonfiglioli, 1990), aux premiers pas d'une « rythmanalyse » dont Gaston Bachelard (1950) et Henri Lefebvre (1992) avaient posé le principe.

D'autres prises en compte du temps dans l'action publique urbaine Au-delà de ces expériences politiques, la question temporelle a irrigué d'autres approches de l'action publique urbaine.

Pluralités d'approches. En quelques années, la recherche sur l'articulation entre les temporalités urbaines, la pluralité des temps sociaux et l'organisation de l'espace et de ses équipements a permis d'identifier une multitude de champs de réflexion et d'action. On a assisté à un certain renouveau des approches prospectives à l'échelle des territoires et au déploiement d'approches opérationnelles comme la création de quartiers à usages combinés pour réaliser une « ville des courtes distances » ; l'amélioration des services de proximité et développement des « mobilités douces » ; la constitution des réseaux de voisinage pour mutualiser les ressources de temps (« banques du temps ») ; l'instauration de temps communs dans la ville autour de « l'urbanisme événementiel » ; le développement de l'offre de mobilité pour soutenir l'économie nocturne mais aussi le lancement de procédures souples sous forme par exemple d'« appels à réinventer » comme à Paris pour des projets sur la Seine, sous terre dans les soussols mais aussi sur la Petite Ceinture ou le périphérique.

Hybridation, hors les murs et logique du tiers. En observant les stratégies des institutions (culturelles, économiques, sociales), on a l'impression que leur survie passe par une triple dynamique *in situ*, expérientielle et hors les murs, hors soi, hors-piste, et hors les temps sociaux classiques (vacances, nuit, week-end), qui facilite l'hybridation et l'émergence du tiers. Les objets nomades mobiles qui ont bouleversé notre rapport aux espaces et au temps, les « déspécialisations », ont facilité le développement d'une hybridation des espaces et des temps des métropoles, l'émergence de « tiers lieux » (Oldenburg, 1989; Burret, 2015) et de tiers-temps aux usages et interactions intensifiés et multiscalaires. Ce « tiers » permet d'échapper au dualisme, d'interroger les médiations et ses figures possibles : intermédiaire, médiateur, arbitre, intercesseur, passeur mais aussi étranger, parasite, bouc émissaire, faussaire, rival. À la fois différentiel et opérateur de changement, c'est un lieu, un temps et une posture intéressants pour explorer l'entre-deux dans lequel se renégocient les relations entre l'un et l'autre et d'où peuvent émerger des configurations nouvelles ainsi que des synthèses inédites (Dahan-Gaida, 2007) dont l'action publique urbaine peut se nourrir.

Réversibilité et urbanisme événementiel. On rentre dans une logique de ville « malléable » (Gwiazdzinski, 2007) et « réversible », en lien avec la question de l'empreinte écologique. À différentes échelles, dans différents domaines dont l'urbanisme, la mode et le discours sont au « léger », à « l'éphémère » (Lipovetsky, 1987, 2015), à « l'adaptable », au « labile », au « mutable », mais également au « dialogique », aux « usages », au « quotidien » et à « l'ordinaire », des notions désormais parées de toutes les vertus. Les calendriers de nos « saisons urbaines » se noircissent « d'événements », manifestations, fêtes ou festivals (fête des voisins, vide-greniers, brocante, fête de la musique, nuits blanches...). Ces nouveaux rites qui célèbrent à la fois la mémoire, l'identité et l'appartenance renouvelée à la ville permettent de « faire famille » ou « territoire », d'exister dans un contexte de concurrence territoriale et de maintenir une illusion de lien social face à un quotidien dilué. Le régime de « la métropole intermittente », pendant temporel de la figure spatiale de l'archipel, s'impose. La ville événementielle, éphémère et festive triomphe et se déploie, permettant de réfléchir à un « urbanisme événementiel » prenant en charge la gestion des calendriers. Le phénomène de patrimonialisation de l'espace touche désormais les temps et périodes de l'année, de la semaine ou de la journée. Hiver, été, nuit, soirées et bientôt matins, midi-deux et cinq-à-sept sont identifiés, séparés et « désignés » pour construire un rythme « spectaculaire » qui s'oppose à l'arythmie, une forme « d'hyper-saisonnalité » (Gwiazdzinski, 2013). Il révèle la place des dimensions temporelles et sensibles de la ville et l'importance d'un urbanisme et d'un aménagement qui les intègrent. Par son caractère éphémère et cyclique, par sa capacité à métamorphoser tout ou partie de la ville, à redessiner les parcours, les localisations, les centralités, il constitue un avant-poste de la prise en compte du temps et des rythmes dans l'observation et l'aménagement des villes.

Urbanisme temporaire, transitoire et tactique. Les concours d'architecture, les expositions, mettent en avant l'adaptation, l'« habiter temporaire », mais également ses formes plus subies comme « habiter le campement », avec ses architectures de nomades, de voyageurs, d'exilés, d'infortunés, de conquérants et de contestataires. On voit émerger un urbanisme « événementiel » (Gravari Barbas & Jacquot, 2007) et « temporaire » (Pradel, 2012; Gwiazdzinski, 2007). Après les premières explorations d'artistes plasticiens comme Stefan Shankland sur les chantiers - initiateur de la démarche de haute qualité artistique et culturelle (HQAC) – apparaît un urbanisme « transitoire » qui consiste à « profiter de l'opportunité d'un lieu inoccupé pour y développer un projet, dans l'attente d'une mutation urbaine » (Quignon, 2017), en privilégiant les partenariats entre optimisation foncière systématique et projets participatifs et l'urbanisme « tactique » (Lydon & Garcia, 2015), souvent porté par des collectifs interdisciplinaires (urbanistes, architectes, artistes). Avec ces formes temporaires, on est passé d'un urbanisme du temps long, un « urbanisme de régulation » à un « post-urbanisme » de flexibilisation et d'adaptation (Matthey, 2014). La ville est devenue un laboratoire « d'acupuncture urbaine » (Casagrande, 2010) livré aux actions ponctuelles, éphémères et artistiques de multiples acteurs, avec trois principes qui renvoient également à un « urbanisme frugal » : le court terme, la grande échelle et un faible coût. À l'image d'une action publique urbaine inscrite dans le temps long s'est peu à peu substituée une approche plus temporaire, souple et réversible, adaptée aux contraintes d'un monde plus incertain en mutation rapide. Le « soft » – doux – a pris la place du « hard » – dur.

V. Ouverture

La réflexion sur « l'action publique urbaine à l'épreuve des temps et du temporaire » a permis d'observer et d'analyser les mutations passées et en cours, les adaptations des individus, des organisations et des territoires, et les transformations de l'action politique urbaine liées. Audelà de la lecture des processus d'adaptation, il est possible d'ouvrir une réflexion plus large et

d'imaginer une réconciliation de la ville, des citoyens et du temps, ou plutôt du temps long et du temporaire.

Face à l'éclatement des espaces, des temporalités et des mobilités, la prise en compte du temps dans l'action publique urbaine est donc à la fois une obligation et une opportunité. Obligation car, dans la ville « polychronique », les conflits d'usage qui portaient traditionnellement sur l'affectation de l'espace concernent désormais l'occupation du temps et la gestion des rythmes urbains. Opportunité à exploiter car, à travers la clé des temps, la réflexion sur la ville peut basculer d'une logique de gain de temps à une logique de qualité de temps et donc de qualité de vie, en définissant les contours d'une « écologie du temps » qui intègre les dimensions sensibles et le confort urbain. Le temps est l'un des rares enjeux de politique publique dont la responsabilité soit transversale. Compétence de tout le monde et de personne, c'est l'un des seuls thèmes qui permettent vraiment d'engager le débat avec l'ensemble des acteurs publics et privés sans crispation ni repli derrière les frontières institutionnelles. La question du temps oblige au partenariat, de la phase d'observation jusqu'à celle de l'expérimentation et de l'évaluation. Ces premières expérimentations ont montré l'importance d'une approche spatiotemporelle qui remet le citoyen au centre du débat, au croisement de quatre demandes fortes : la qualité de la vie quotidienne (Leplège, 2001), la proximité (Bourdin et al., 2006), la convivialité (Illich, 1973) et la participation. Démarche globale qui ne sépare plus la ville, l'entreprise et la population, elle permet d'envisager les outils d'une nouvelle gouvernance – pour décrire les conditions d'élaboration des compromis autour desquels se fédèrent les stratégies des partenaires locaux (Casteighs, 2003) – et d'un gouvernement par le temps. Transversale par nature, elle nécessite la mise en place d'un processus de négociation en continu, à l'opposé d'une approche imposée d'en haut, et l'introduction de nouvelles compétences en créativité, art et design notamment. Enfin, l'ouverture d'une réflexion croisant le temps, les systèmes productifs et l'espace peut nous permettre de définir une approche plus équilibrée et plus souple du développement et de la démocratie, et l'invention d'une nouvelle urbanité.

Le temps est une source d'innovation pour la ville durable et les politiques publiques urbaines. Réfléchir à l'avenir de nos villes et s'inscrire dans le cadre d'une métropole durable de l'après-Kyoto nécessitent la prise de conscience du concept de « ressource » et le passage d'un compte d'exploitation économique à un bilan sociétal. Les problématiques majeures et incontournables du réchauffement climatique et de l'épuisement des ressources non renouvelables vont accentuer la nécessité de trouver un nouveau partage. Le temps peut composer avec les ressources fondamentales de l'énergie et de l'espace pour faire émerger une nouvelle organisation spatiale et fonctionnelle des métropoles. L'occasion est belle pour les citoyens de reconquérir des marges de manœuvre et de reprendre en main notre futur autour de notions comme la qualité de la vie et le développement durable pour des villes plus humaines, accessibles et hospitalières. La clé des temps oblige également à s'interroger sur des identités et des politiques « présentielles » et « situatives » où la culture, notamment, passe du régime de l'objet à celui de l'événement, de la matérialité à la rencontre et à l'échange. Elle peut permettre d'imaginer des formes de gouvernances temporelles et temporaires dont la figure émergence actuelle des « maires de la nuit », qui se déploie dans une cinquantaine de villes dans le monde, ne serait qu'un avant-poste.

Chaque société produit un système temporel (Sorokin, 1964) qui résulte de la combinaison des activités sociales qui s'y déroulent. Définir et construire les temps sociaux et choisir le temps dominant est l'une des façons que nous avons de nous exprimer sur le sens de la vie, en répondant simultanément aux besoins d'organisation et aux finalités collectives. Face aux mutations en cours, aux risques de saturation et à la prégnance d'une métaphysique du stable et du permanent, il s'agit sans doute de dépasser la seule question du temps dans l'action publique

urbaine et les débats actuels sur accélération et ralentissement, pour imaginer une « politique des rythmes » au sens de « manière spécifique de fluer », convoquant les dimensions sensibles, la vacance, le vide et les discontinuités, et nous permettant d'habiter la ville au sens d'un « mode de connaissance du monde », ce « type de relations affectives loin d'une approche abstraite ou technocratique de l'espace » (Dardel, 1952). La crise sanitaire et le confinement qui ont limité notre liberté de déplacement dans la ville ont mis en évidence l'importance du temps, des rythmes naturels et des espaces publics extérieurs dans nos vies et dans nos villes. Ils ont permis de valoriser les approches temporaires (pistes cyclables, terrasses, zones d'expérimentation de la fête...), dans un contexte de contraintes sanitaires et de distanciation physique. Ils ont rendu lisibles et validé des approches et des méthodologies jusque-là marginales, et ouvert la voie à leur approfondissement dans l'action publique urbaine en contexte d'incertitude.

Bibliographie

Ascher F., Godard F., 2003, *Modernité: la nouvelle carte du temps*, La Tour d'Aigues, L'Aube. Alvergne C., « Questions temporelles et aménagement du territoire », Introduction du séminaire « Temps et territoire », Paris, Datar, 11 janvier 2001.

Antonioli M., Drevon G., Kaufmann V., Pattaroni L., *Manifeste pour une politique des rythmes*, Lausanne, EPFL Editions, 2021.

Aubert N., Le Culte de l'urgence, Flammarion, 2010.

Bachelard, G., La dialectique de la durée, Paris, PUF, 1950.

Bailly J.-P., Heurgon E., Nouveaux rythmes urbains, éditions de l'Aube, 2001.

Bauman Z., Le présent liquide. Peurs et obsession sécuritaire, Paris, Seuil, 2007.

Belley S., Saint-Pierre D., L'administration des territoires et les instruments de l'action publique, Quebec, PUQ, 2017.

Burret A., Tiers lieux et plus si affinités, FYP, Limoges, 2015.

Oldenburg R., The Great Good Place. Paragon House, 1989.

Bey H., TAZ, L'Éclat, Paris, 1991.

Bonfiglioli S., L'architettura del tempo, Liguori Editore, 1990.

Boulin, J-Y., Mückenberger, La ville à mille temps, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2002.

Bourdin A., Germain A., Marie-Pierre Lefeuvre M-P., La proximité. Construction politique et expérience sociale, Paris, l'harmattan, 2006.

Casagrande C., Urban Acupuncture, Adam Parsons, University of Portsmouth, 2010.

Claval P., La logique des villes. Essai d'urbanologie, Paris, LITEC, 1982.

Crary J., 24/7. Late Capitalism and the Ends of Sleep, London, New-York, Verso, 2007.

Dahan-Gaida L., Logiques du tiers. Littérature, culture, société, Presses universitaires de France-Comté, Besançon, 2007.

Dardel E., L'Homme et la Terre, Paris, Editions du CTHS, 1952.

Drevon G., Gwiazdzinski L., Klein O., (Dir.), *Chronotopies, Lecture et écriture des mondes en mouvement*, Grenoble, Elya Editions, 2017.

Ehrenberg A., La Fatigue d'être soi, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998.

Elias N., Du temps, Paris, Fayard, 1996.

Flichy P., Le Sacre de l'amateur, Paris, Seuil, 2010.

Faure A., Négrier E., 2007, Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale : Critiques de la territorialisation, Paris, L'Harmattan, 2007.

Gravari Barbas M., Jacquot S., 2007, L'événement, outil de légitimation de projets urbains, in Géocarrefour 82 (3), 2007.

Gurvitch G., « La multiplicité des temps sociaux », in *La vocation actuelle de la sociologie*, Paris, PUF., t. 11, p.325- 340, 1963.

Gwiazdzinski L., « La nuit, nouvel enjeu des politiques publiques », Revue Observatoire des politiques culturelles, n°53, hiver 2019, pp.11-15

Gwiazdzinski L., « Les métropoles à l'épreuve de la saturation », in Lageira J. et al., 2018, *Appropriations créatives et critiques*, Sesto San Giovanni, Mimesis, pp.99-123, 2018.

Gwiazdzinski L. (Dir.), L'hybridation des mondes, Elya Editions, Grenoble, 2016.

Gwiazdzinski L., « Hyper-saisonnalité métropolitaine », in Guez A. Subremon H., *Saisons urbaines*, Editions Donner-lieu, pp.131-147, 2013.

Gwiazdzinski L., « Redistribution des cartes dans la ville malléable », Revue *Espace, Population, Sociétés* n°2007-3, pp.397-410, 2007.

Gwiazdzinski L., La nuit dernière frontière de la ville, Editions de l'Aube, 245p., 2005.

Gwiazdzinski L., « Petite géographie des temps sociaux », Revue *Tempos* n°2, Institut du temps Chronopost, juin 2004, pp.14-26

Gwiazdzinski L., La ville 24h/24? Editions de l'Aube, DATAR, 2003.

Gwiazdzinski L., « Les bureaux du temps », Revue *Urbanisme* n°320, septembre-octobre, pp.54-56, 2001.

Hall E.T., La danse de la vie. Temps culturels et temps vécus, Paris, Seuil, 1984.

Hervé E., *Les politiques temporelles des collectivités territoriales*, Rapport d'information de M. Edmond Hervé, n° 558 (2013-2014) - 22 mai 2014

Illich Y., La Convivialité, Paris, Seuil, 1973.

Indovina F. (Ed.), La Città diffusa, Venise, DAEST-IUAV, 1990.

Inneraty D., Le futur et ses ennemis, Paris, Flammarion, 2008.

Laidi Z., Le Sacre du présent, Paris, Flammarion, 2000.

Lefebvre H., Eléments de rythmanalyse, Paris, Syllepse, 1992.

Léger D., Bourdillon F., Le déclin du temps de sommeil en France n'est pas une fatalité, *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* n°8-9, 12 mars 2019, pp.146-148, 2019.

Lepetit B., Pumain D., Temporalités urbaines, Paris, Anthropos, 1993.

Lemarchand N., Mallet S., Paquot T., En quête du dimanche, Infolio, 2016.

Lipovetsky G., De la légèreté, vers une civilisation du léger, Paris, Grasset, 2015.

Leplège A., Mesure de la santé perceptuelle et de la qualité de vie : méthodes et applications, Paris, ESTEM, 2001.

Lydon M., Garcia A., *Tactical Urbanism, Short-term Action for long term Change*, Island Press, Saint-Louis, 2015

Lovatt A., O'Connor J., « Cities and the Night-time Economy », *Planning Practice & Research*, vol. 10, n°2, 1995, pp.127-134

Mallet S., Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme. EspaceTemps.net, 2013.

Matthey L., 2014, *L'urbanisme qui vient*, in « *Cybergeo : European Journal of Geography »* [En ligne], Débats, Les valeurs de la ville, 2017, mis en ligne le 08 décembre 2014. URL : http://cybergeo.revues.org/26562

Nemery J.-C., Thuriot F., Les instruments de l'action publique et les dispositifs territoriaux, Paris, L'Harmattan, 2016.

Oldenburg R., The Great Good Place, Paragon House, 1989.

Paquot T., L'Art de la sieste, Paris, Zulma, 1988.

Pradel B., L'urbanisme temporaire, Presses Universitaires de Rennes, pp. 245-256, 2012.

Rifkin, J., *Time wars: The primary conflict in human history*. New York, Henry Holt and Co, 1987.

Rosa H., Accélération. Une critique sociale du temps, Paris, La Découverte, 2010.

Sansot P., Du bon usage de la lenteur, Paris, Payot, 1998.

Scheuerman W.E., Liberal Democraty and the Social Acceleration of Time, Johns Hopkins University press, 2004.

Sorokin P. A., Sociocultural Causality Space, Time: A Study of referential Principles of Sociology and Social Science, New-York, Russel & Russel, 1964.

Sue R., Temps et ordre social, Paris, PUF, 1994.

Tabboni S., Les Temps sociaux, Paris, Armand Colin, 2006.

Vassalo P., Ville et politiques temporelles, *Mouvements* 2005/3, n°39-40, pp.112-120.

Veltz P., 1996, Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, Paris, PUF, 1996.

Viard J., Nouveau Portrait de la France, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2012.

Virilio P., Vitesse et politique, Paris, Galilée, 1997.

Luc Gwiazdzinski est docteur et HDR en géographie. Professeur en ville à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSAT), chercheur au LRA et associé à l'EIREST, ses travaux portent notamment sur les temporalités, les mobilités et la nuit. Il a dirigé de nombreux programmes de recherche, colloques internationaux et une quinzaine d'ouvrages sur ces questions parmi lesquels : *La nuit dernière frontière de la ville*, 2005, L'Aube ; *Saturations*, 2020, Elya ; *Manifeste pour une politique des rythmes*, 2021, EPFL.